

Relevé mensuel : **Février**

Exemple pour enfant : **Paul**

Contrat mensuel de base

3 € / heure x 40 heures x 37 semaines

Heures normales/mensualisées : 123,3 h soit 123h
(40 heures x 37 semaines)/12

12

Jours d'activité/mensualisés : 12,33 jrs soit 13 jrs
(4 jours hebdo x 37 semaines)/12

Salaire mensuel de base suivant contrat

soit **370 €**

jour	arrivée	départ	heures travaillées	heures de la semaine	heures compl	heures majorées	Absences déduites	ind. entretien	ind. Repas Déj goûter autres			ind. km	informations (absences, congés, maladie...)
Report du mois précédent			0										
1	8h	18h	10	Sem 30h				3,44 €					
2	8h30	18h30	10					3,44 €					
3	7h50	17h50	10					3,44 €					
4			0					0,00 €					absence de l'enfant
5													
6													
7													
8			0	Sem 0h									3ème semaine d'absence prévue au contrat
9			0										
10			0										
11			0										
12													
13													
14													
15			0	Sem 0h									4ème semaine d'absence prévue au contrat
16			0										
17			0										
18			0										
19													
20													
21													
22	8h	18h	10	Sem 50h				3,44 €					
23	8h30	18h30	10					3,44 €					
24	7h50	17h50	10					3,44 €					
25	8h	18h	10					3,44 €					
26	7h	17h	10			5	5	3,44 €					jour supplémentaire
27													
28													
29	8h	18h	10	Sem				3,44 €					
30													
31													

Report sur mois suivant **10h**

5 5
3,00 € 3,51 €

salaire net de base : **370,00 €**

+/-

15,00 € 17,55 € 0,00 €

+ congés payés
(suivant modalités prévues au contrat)

0 € Convertir somme CP en heures normales

Montant net estimé (y compris les indemnités)

Déclaration pajemploi

402,55 €

30,96 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €

433,51 €

Heures normales : 123 h
Jours d'activité : 13 j + 1 supp = 14 jrs
Jours congés payés :
Heures compl. : 5 h
Heures majorées : 5h
Salaire net : 402,55 €
Indemnités d'entretien : 30,96 €

salaire net estimé

indemnités entretien indemnités repas km

A noter : le salaire net estimé sera différent du salaire qui sera versé. Les heures complémentaires et majorées sont exonérées d'une partie des charges salariales. Le taux horaire net de ces heures est plus important, pris en charge par le CMG. Il est donc nécessaire de faire la déclaration Pajemploi afin de connaître la somme finale à régler.



Relevé mensuel :

Exemple pour enfant :

Contrat mensuel de base

Salaire mensuel de base suivant contrat

€ / heure x heures x semaines

12

soit €

Heures normales/mensualisées :
(... heures x ... semaines)/12
Jours d'activité/mensualisés :
(... jours hebdo x ... semaines)/12

jour	arrivée	départ	heures travaillées	heures de la semaine	heures compl	heures majorées	Absences déduites	ind. entretien	ind. Repas Déj goûter autres			ind. km	informations (absences, congés, maladie...)	
Report du mois précédent														
1				Sem										
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8				Sem										
9														
10														
11														
12														
13														
14														
15				Sem										
16														
17														
18														
19														
20														
21														
22				Sem										
23														
24														
25														
26														
27														
28														
29				Sem										
30														
31														

salaire net de base :	€	+/-	€	€	€								Montant net estimé (y compris les indemnités)
+ congés payés <small>(suivant modalités prévues au contrat)</small>			€										
Déclaration pajemploi				€				€	€	€	€	€	€
Heures normales :													
Jours d'activité :													
Jours congés payés :													
Heures compl. :													
Heures majorées :													
Salaire net :													
Indemnités d'entretien :													

A noter : le salaire net estimé sera différent du salaire qui sera versé. Les heures complémentaires et majorées sont exonérées d'une partie des charges salariales. Le taux horaire net de ces heures est plus important, pris en charge par le CMG. Il est donc nécessaire de faire la déclaration Pajemploi afin de connaître la somme finale à régler.

